

Actualité du droit des plateformes



Vendredi 3 juillet 2020 de 14h00 à 16h00

Objectifs :

- appréhender le droit des plateformes sur internet ;
- impact de la loi Avia et sa censure par le Conseil constitutionnel ;
- mettre en œuvre leurs procédures adaptées en cas de contenus illicites sur internet.

Plan de la conférence virtuelle :

- référentiel légal du droit des plateformes ;
- qu'est ce qu'une plateforme ?
- différence entre les plateformes et les autres acteurs sur internet ;
- les droits et obligations spécifiques des plateformes ;
- le projet de la loi Avia ;
- l'impact de la décision du Conseil constitutionnel ;
- la mise en œuvre des procédures visant à la suppression de contenus sur internet ou l'identification d'auteurs de contenus illicites.

Intervenant :

Eric BARBRY, avocat à la cour, responsable de l'équipe IP IT a Data protection - Racine avocats.

Prérequis : néant.

Niveau 1 : acquisition des fondamentaux.

Spécialité : droit de la propriété intellectuelle.

INFORMATION & INSCRIPTION : www.efb.fr

Conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.



Une fois votre inscription réalisée, comment participer à la conférence ?

Au maximum 4 heures avant votre formation, vous recevrez un lien de la plateforme "Classilio" vous permettant d'entrer dans la classe virtuelle.

Si vous ne recevez pas ce lien dans ce délai, n'hésitez pas à nous contacter à efbfc@efb.fr.